

Dossier de presse



Contrat Local de Santé du Médoc 2024 - 2029



Plus de 10 ans de coopérations au cœur du territoire en faveur de la santé

Sommaire

Un CLS, c'est quoi ?

·
Bilan du 2e CLS Médoc

·
2024-2029 : un 3ème contrat

·
Portrait de territoire

·
3 dimensions

·
Axes et stratégies

Un CLS, c'est quoi ?

Créé en 2009 par la loi « Hôpital, Patients, Santé Territoires », le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité.

Porté conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et un territoire, ici le Parc naturel régional Médoc, il a pour objectifs de :

- Construire un projet de santé adapté aux spécificités du territoire,
- Conduire des actions qui répondent aux besoins de ses habitants,
- Participer à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé,
- Jouer un rôle de plaidoyer auprès des décideurs.

Le CLS permet de mettre en cohérence les objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 et les initiatives locales en matière de santé, ainsi que les aspirations des collectivités territoriales.

Pour répondre aux défis actuels et à venir, le Projet Régional de Santé se donne pour ambition d'amplifier la transformation nécessaire du système de santé afin de garantir une réponse aux besoins de chacun et une offre de santé équitable, accessible, personnalisée, coordonnée et respectueuse des choix de vie.

Le Projet Régional de Santé



6 défis à relever

- ✚ L'évolution démographique et le vieillissement de la population
- ✚ Le développement des maladies chroniques
- ✚ L'évolution démographique des professionnels de santé
- ✚ Une offre de santé trop orientée vers les soins au détriment de la prévention
- ✚ La nécessité d'une prise en charge mieux coordonnée et plus personnalisée
- ✚ La nécessité de prendre en compte les impacts en santé du changement climatique



3 enjeux transversaux

- ✚ Agir sur les milieux de vie et promouvoir les comportements favorables pour réduire les atteintes évitables à la santé
- ✚ Améliorer les parcours de santé sur les territoires pour mieux répondre aux enjeux du vieillissement et des maladies chroniques, et aux nouvelles aspirations des citoyens
- ✚ Rendre le système de santé plus résilient et mieux préparé face aux défis écologiques et aux crises

Bilan du 2e CLS Médoc

Dans la continuité de la dynamique enclenchée sur le 1er contrat, avec une meilleure prise en compte des déterminants de santé, **38 actions ont été menées de 2018 à 2024 sur le 2e CLS grâce à la mobilisation de 152 partenaires !**

Globalement, les actions déployées ont permis de :

- ✓ monter en compétences les acteurs locaux pour améliorer la qualité des interventions, accompagner l'émergence d'une nouvelle offre et/ou pérenniser des démarches ;
- ✓ soutenir la prise de conscience sur des enjeux de santé ou des habitudes de vie pour favoriser des aptitudes personnelles ;
- ✓ créer de nouveaux services et/ou de faciliter l'organisation et l'enrichissement de l'offre santé.

Focus sur quelques actions phares

Création d'un **escape-game** et d'une **mallette pédagogique** pour promouvoir la **santé bucco-dentaire** auprès des enfants
(Réseau Canopé, Ordre et URPS des chirurgiens-dentistes)



Interventions de la **Maison Éco'Mobile** dans plusieurs communes médocaines et développement de **formations sur la qualité de l'air intérieur** pour favoriser la santé dans le logement et lutter contre la précarité énergétique (CREAQ)

Mise en œuvre de l'**Equipe Mobile Petite Enfance en Médoc** pour prévenir, dépister et traiter les troubles de développement de l'enfant
(Association Rénovation – CSMI)



Accompagnement au déploiement des missions de l'équipe mobile psychiatrie précarité dans le Médoc pour faciliter la prévention, le repérage précoce des troubles psychiques et l'orientation voire l'accès aux dispositifs de soins des personnes en situation de précarité
(Centre Hospitalier Charles Perrons)



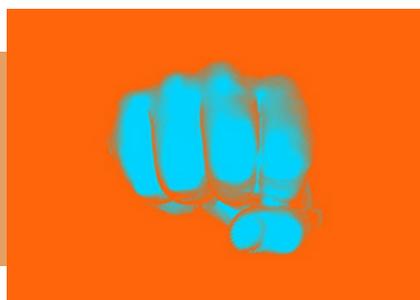
Production de calendriers et livrets thématiques en santé environnement avec des habitants pour soutenir les comportements favorables à la santé, se préserver et préserver l'environnement
(Pnr Médoc)

Renforcement du service Hospitalisation à Domicile (HAD) pédiatrique sur le Médoc pour un maintien à domicile ou un retour à domicile après hospitalisation d'un enfant
(Hôpital suburbain du Bouscat)



Déploiement de formations, d'expositions et repérages sur le terrain d'espèces exotiques envahissantes allergènes (Ambroisie) ou porteuses de virus (moustique tigre) pour lutter contre leur prolifération
(Pnr Médoc)

Production et diffusion d'un livret ressource cancer du sein en Médoc
(Maison de la prévention de la Clinique de Lesparre, Les Tourelles, Pnr Médoc)



Mise en place de réunions ou de formations sur les violences intrafamiliales pour une meilleure prévention et prise en charge
(ACV2F, CACIS, Vict'Aid)

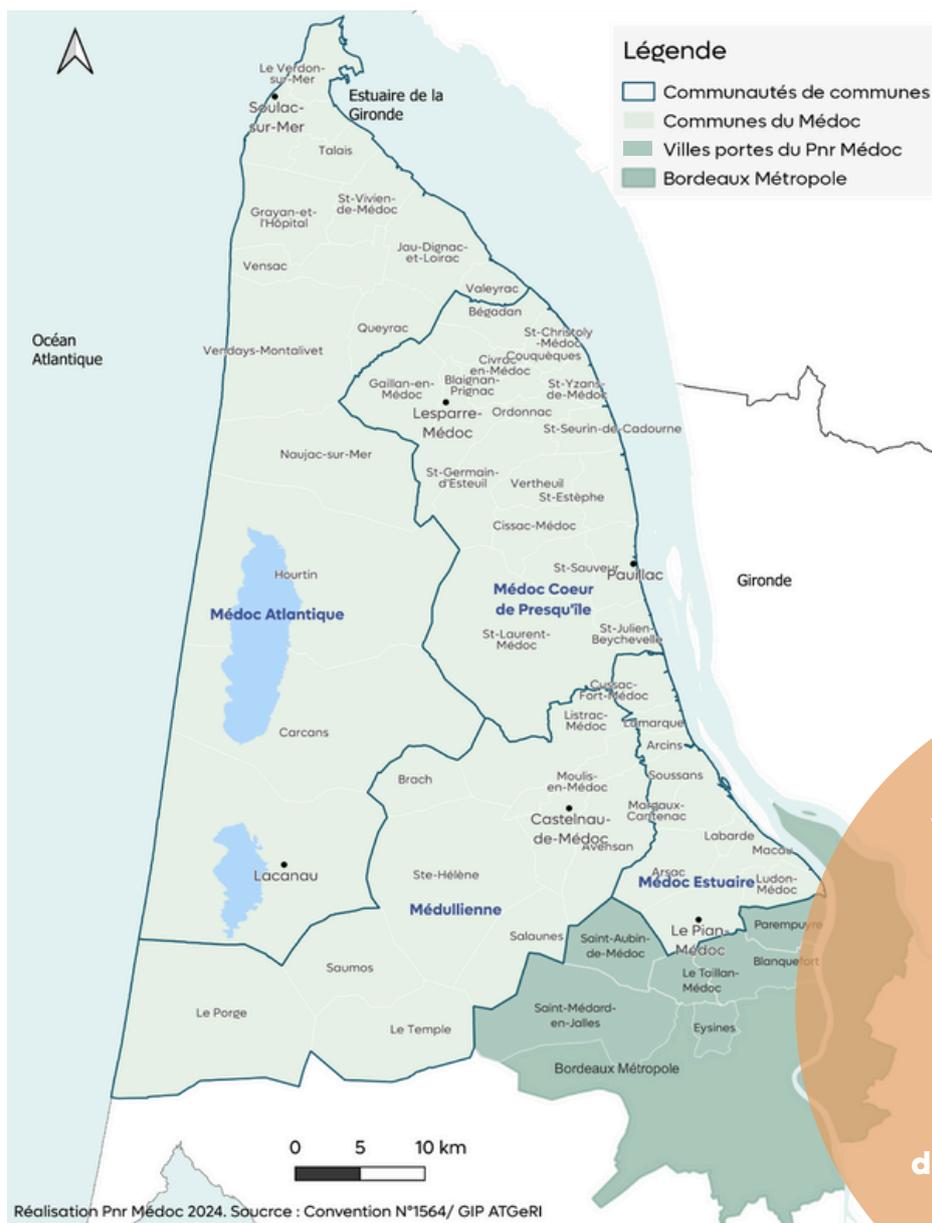
Création d'un espace ressource handicap en Nord Médoc
(Médoc Enfance Handicap)



2024-2029 : un 3ème contrat

Un périmètre d'action qui couvre les 4 Communautés de Communes, soit presque 110 000 habitants.

La population du Médoc a continué de croître de manière importante ces dernières années. Accueillir de nouveaux habitants nécessite d'anticiper les besoins futurs en matière de santé, notamment en termes d'offres et d'équipements.



109 763 habitants*

*données 2020

+ 1,4%

**c'est l'augmentation
annuelle**

**de la population du Médoc
(soit + de 8 630 habitants
entre 2013 et 2019)**

Autour de 11 principes politiques partagés

- Agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé
- Apporter des réponses graduées en fonction des besoins de la population dans une logique d'universalisme proportionné
- Agir sur les inégalités d'accès et de continuité du système de soins
- Penser et développer la participation citoyenne
- Promouvoir un parcours de santé cohérent et adapté à chacun
- Adopter une approche intersectorielle
- Tendre vers une approche « Une seule santé » (« One Health »)
- Définir une stratégie locale d'intervention cohérente avec celles des autres échelons d'intervention
- Elaborer une démarche de plaidoyer auprès des décideurs publics ou privés
- Evaluer le CLS
- Communiquer sur le CLS et les actions santé du territoire

**Une première nationale :
la signature de l'Ordre des
Vétérinaires grâce à
l'approche "Une seule santé" !**

22 signataires engagés pour améliorer la santé en Médoc

- L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
- Le Parc naturel régional Médoc
- La Préfecture de la Gironde
- Le Conseil Départemental de la Gironde
- La Région Nouvelle-Aquitaine
- L'Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc (AAPAM)
- L'Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de la Gironde (ADAPEI)
- L'Association Rénovation
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Aquitaine
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Gironde
- Le Centre Hospitalier Charles Perrens (CHCP)
- Le Conseil Départemental de Gironde de l'Ordre des Médecins
- Le Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires de Nouvelle-Aquitaine - COM
- L'Education Nationale
- L'Hôpital Suburbain du Bouscat
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) de la Gironde
- Le Pavillon de la Mutualité – Clinique mutualiste du Médoc
- L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des Chirurgiens-Dentistes Nouvelle-Aquitaine
- L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des Infirmiers Libéraux Nouvelle-Aquitaine
- L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des Masseurs-Kinésithérapeutes Nouvelle-Aquitaine
- L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des Pharmaciens Nouvelle-Aquitaine

Portrait de territoire

Le Médoc apparaît globalement comme un territoire présentant des facteurs favorables à la santé avec :

- ✓ ses nombreuses dynamiques associatives
- ✓ une qualité de vie liée aux milieux naturels
- ✓ ses réseaux de solidarité et d'entraide (espaces de vie sociale, groupes d'entraide mutuelle, associations caritatives, etc.)
- ✓ des professionnels de santé de différentes disciplines très investis
- ✓ un établissement de santé de proximité, la Clinique mutualiste du Médoc, avec une offre étoffée de services de soins, un service d'urgences, la Maison de la Prévention, etc.
- ✓ une offre de formations sur le territoire (ex : un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) à Lesparre-Médoc, ...)
- ✓ des modes d'exercice coordonné en santé (3 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, 4 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, une Maison Sport Santé...)
- ✓ le déploiement de dispositifs itinérants (Bus France Services, le Bus en +, etc.)
- ✓ le développement d'actions de prévention

Il existe également des fragilités plus ou moins marquées en fonction des espaces et des populations qui le composent :

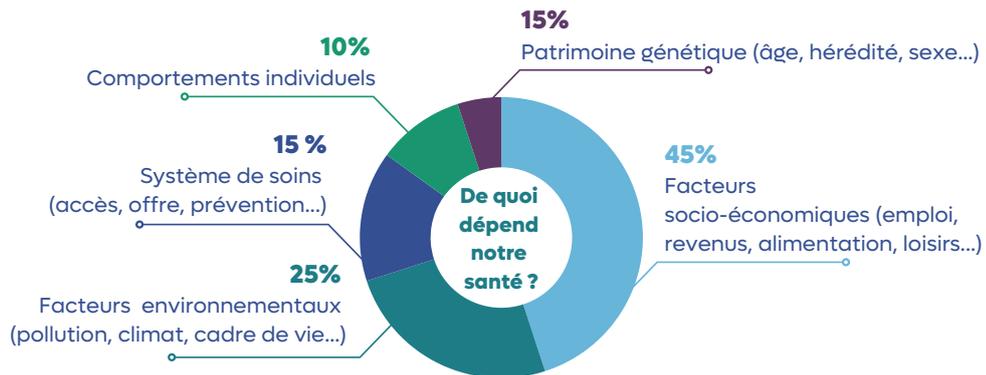
- ✚ risque de raréfaction de la ressource médicale (départs à la retraite non remplacés, fragilité en matière de spécialistes, épuisement professionnel, etc.)
- ✚ accroissement de la demande de soins liée à la venue de nouveaux habitants et au vieillissement de la population
- ✚ disparité des situations en termes de revenus et de conditions de vie au sein des Communautés de Communes
- ✚ rapports à la santé variables chez les publics fragiles : difficulté de suivi des traitements et/ou des rendez-vous médicaux, recours en urgence au système de santé, évitement du système de soins par peur, etc.
- ✚ accompagnement de certaines populations (accessibilité physique, psychique, financière) dans leur parcours santé
- ✚ effets du dérèglement climatique
- ✚ développement des zoonoses

Il est donc nécessaire de continuer à travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire vers une démarche globale de santé visant à améliorer la qualité de vie en Médoc.

3 dimensions

Ce troisième CLS aura pour vocation de poursuivre les actions et partenariats menés lors des années précédentes tout en prenant en compte 3 dimensions pour répondre aux enjeux du territoire.

Les déterminants de santé



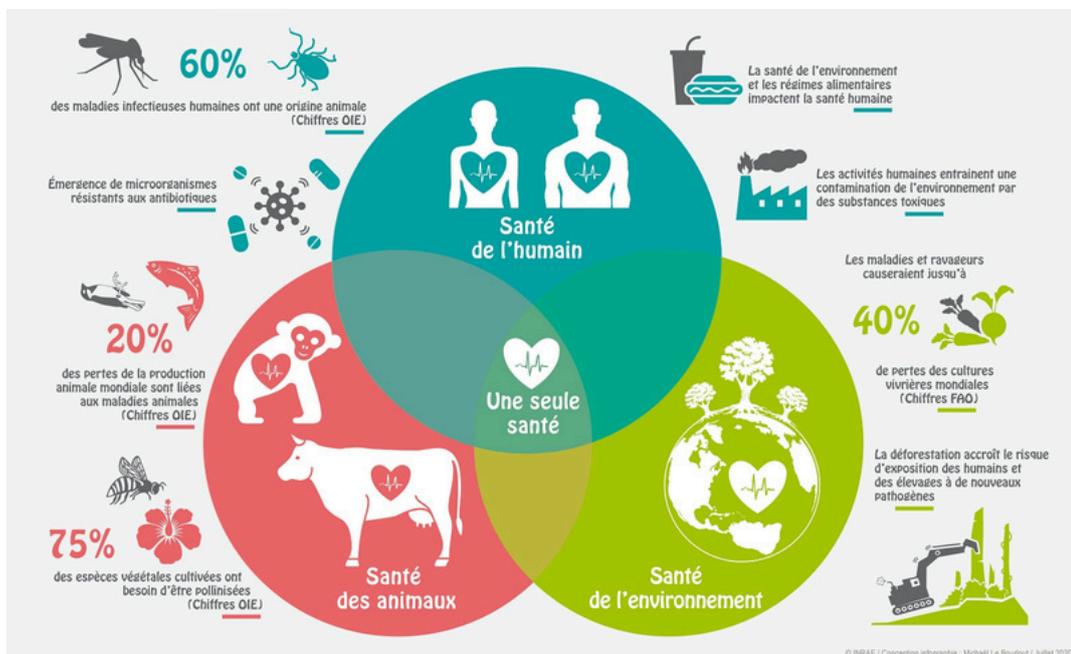
Le changement climatique

Impacts du climat sur la santé



L'approche « Une seule santé » (« One Health »)

qui reconnaît l'interdépendance entre la santé des humains, des animaux et des végétaux.



Axes et stratégies

Un nouveau CLS construit autour de 4 axes...

Axe 1.

Développer et renforcer des environnements favorables à la santé
(habitats, milieux naturels, etc.)

Axe 2.

Améliorer la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et soutenir la parentalité

Axe 3.

Renforcer l'accessibilité et le recours aux services de santé de proximité (offre et accompagnement vers la prévention et les soins, accès à l'information, aux droits et à la santé)

Axe 4.

Favoriser les solidarités et lutter contre les exclusions (aide aux aidants, lutte contre l'isolement)

... avec des stratégies d'intervention en faveur

- de la prévention et de l'amélioration des déterminants de santé,
- de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé,
- de la promotion d' « Une seule santé » (« One Health »),
- des populations et des territoires vulnérables,
- de la coordination et de la coopération entre acteurs,
- de la participation des usagers,
- du « aller vers » et du « faire avec ».

Un contrat qui mobilise, fédère et participe à la dynamique territoriale !

La démarche du CLS décloisonne les champs d'intervention de chacun et fait se rencontrer les acteurs. Elle donne les moyens de valoriser et de conforter les dispositifs et l'offre de santé existants dans le territoire.

Elle favorise la mise en place de nouveaux modes de coopération entre acteurs issus d'horizons divers et permet de développer des actions complémentaires ou novatrices pour répondre aux enjeux de santé locaux et aux besoins des populations. S'appuyer sur les dynamiques partenariales déjà en présence dans le territoire reste incontournable car ce sont elles qui donneront sens au plan d'actions et à sa mise œuvre.

CONTACTS



Marjorie BRUN
Coordinatrice du CLS Médoc
06 45 58 45 05
m.brun@pnr-medoc.fr



Sandrine LYS
Référente ARS pour le CLS Médoc
06 70 60 49 91
sandrine.lys@ars.sante.fr



*Agir ensemble
pour la santé des citoyens
au cœur des territoires*